

COMMISSION FORMATION ET VIE UNIVERSITAIRE
Séance du mardi 28 janvier 2020

DELIBERATION
n° CFVU 2020 - 04

portant avis sur l'attribution de subventions à des associations étudiantes dans le cadre de la commission de gestion des crédits du fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes Composantes (FSDIE Composantes)

Vu l'avis exprimé par la commission de gestion des crédits du fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes Composantes en date du jeudi 7 novembre 2019 ;

La commission formation et vie universitaire, après en avoir délibéré, décide :

Article 1

La commission de la formation et de la vie universitaire approuve le versement de subventions aux associations d'un montant total de de **7 545 €** selon la répartition suivante :

Association bénéficiaire	Objet de la subvention	Montant
MIEL Association	Concours de plaidoirie Philippe C. Jessup	1 635.00 €
Europa	À la découverte de la capitale européenne	4 500.00 €
Master 2 Droit public général	À la découverte de Paris et de ses institutions	1 410.00 €
Association des étudiants du DJCE de Toulouse	Study Tour	0.00 €
Association Master Ingénierie du Patrimoine	Remise des diplômes des Anciens M2 Ingénierie du Patrimoine	0.00 €

Article 2

Ces subventions seront imputées sur le Service Opérationnel **900012**

La Présidente de la Commission
de la Formation et de la Vie Universitaire,



Corinne MASCALA